

PREPARATION AU PERMIS CE VÉHICULE COUPLÉ DONT REMORQUE > 750 KG (EN PRÉSENTIEL)

Réf de l'action : ECF T031 PR indice 04 du 03/06/2021 -

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire un ensemble de véhicules couplés dont le véhicule tracteur entre dans la catégorie C attelé d'une remorque ou semi-remorque dont le Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.) est supérieur à 750 kg.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne souhaitant conduire à titre personnel ou professionnel dans le cadre de la réglementation en vigueur un ensemble de véhicules affecté au transport de marchandises dont le véhicule tracteur entre dans la catégorie C attelé d'une remorque ou semi-remorque de plus de 750 Kg de PTAC (Poids Total Autorisé en Charge),
- Être titulaire du permis C, en cours de validité,
- Être titulaire de l'Epreuve Théorique Générale ou avoir obtenu son dernier permis depuis moins de 5 ans,
- Être âgé d'au moins 21 ans,
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire, (ou de la commission médicale des permis de conduire selon les cas),
- Savoir lire et écrire la langue française,
- Avoir procédé à l'enregistrement de la demande de Permis en ligne sur le site ANTS en lien avec notre Centre de Formation,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul,
- Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité,
- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation,
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » et du CCS Groupe Lourd ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire :

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique,
- Salles de cours équipées de moyens multimédias,
- Aires d'évolution spécialement aménagées,
- Véhicules porteurs adaptés à l'enseignement,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires :

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

- Evaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Education pour une Mobilité Citoyenne (REMC),
- Epreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie CE : Hors-circulation et circulation, réalisées par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux,

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Permis de conduire de la catégorie CE,
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF sous le code CERTIF : 213

Organisme agréé Cf site www.mendiboure-formation.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

-

HORAIRES

- Cf. site www.mendiboure-formation.fr de l'agence.

DUREE DE LA FORMATION

-

